



Code	Description	Quantité	Prix unitaire	Total
------	-------------	----------	---------------	-------

## NOTRE PROPOSITION TRAITEUR

COCKTAIL TRAITEUR 18  
PIECES/PERS. MAGNOLIA (Réf  
110958)

**COCKTAIL MAGNOLIA FOR EVENT**  
**18 pièces/personne : 14 pièces salées et**  
**4 pièces sucrées**

100

€ 28,90

€ 2.890,00

Nous proposons notre buffet plus d'une  
centaine de fois par an. Celui-ci est très  
copieux et surtout délicieux. C'est un excellent  
rapport qualité/prix !

-----

### COMPOSITION DE NOTRE PROPOSITION :

**14 PIECES SALEES**  
**en assortiment composé avec les produits ci-**  
**dessous :**

#### CANAPÉS SAVEURS D'ÉVASION :

- saumon fumé - tzatziki - concombre - graines de pavot - blinis,
- chiffonnade de Coppa - basilic - cake aux olives,
- chèvre - figue rôtie - pain de mie aux noix,
- foie gras bloc - chutney mangue-abricot - brioche perdue,
- tomate cerise mi-séchée - fromage - cake à la tomate,
- délice de saumon - œufs de truite - fève de soja - pain polaire,
- fromage au curry - crevette marinée paprika et cerfeuil - pain de mie spécial aux graines,
- thon piquillos - câpres - olive noire - pain de mie,
- courgette - fromage de brebis - pain spécial à la tomate.

#### CANAPÉS SAVEURS RÉGIONALES :

- crème de camembert de Normandie aux pommes - éclats de fruits secs - poudre de pistache - pain de mie au malt d'orge,
- crème citronnée aux échalotes - algues - vin blanc - saumon fumé - blinis blé noir,
- tomate - poivrons rouges et jaunes marinés - olives noires - basilic - pain de mie ciabatta,
- crème aux oignons façon Flammekueche - lardons cuits et fumés - ciboulette - tartine pâte à Bretzel,
- délice de poivron au piment d'Espelette - chiffonnade de noix de jambon - clafouti poivron rouge.

#### CANAPÉS SAVEURS VÉGÉTARIENNES :

- burger crème de coriandre - yuzu - pois gourmand - sauce teriyaki - sésame doré,
- sandwich - légumes - pain de mie vert aux céréales,
- cake aux oignons - mousse mascarpone saveur framboise - noix - cranberries,
- Financier tomate - crème ricotta - bille

Code	Description	Quantité	Prix unitaire	Total
------	-------------	----------	---------------	-------

- de mozzarella - tomate marinée,
- blini - crème épicée aux poivrons - poivrons grillés et mariné,
- cake aux épinards - crème mascarpone - fève de soja - pois gourmand.

**MINI CLUBS :**

- pain polaire - saumon fumé - fromage frais - aneth,
- pain de mie - comté - beurre à la noix,
- pain de mie à la tomate - fromage frais au pesto - tomate.

**MINI WRAPS :**

- fromage de chèvre - légumes du soleil,
- saumon fumé - ciboulette,
- poulet - poivrons fondants,
- pastrami - moutarde à l'ancienne.

**MINI CROQUE-MONSIEURS :**

- jambon - emmental - pain de mie

**MINI BURGERS :**

- Mini burger au saumon,  
Mini burger au poulet,  
Mini burgers au boeuf.

**4 PIECES SUCREES**

**en assortiment composée avec les produits ci-dessous**

**MACARONS :**

- vanille,
- pistache,
- café,
- chocolat.

**MINI VERRINES :**

- chocolat,
- Tiramisu,
- citron
- framboise.

-----  
**NOTRE TARIF N'INCLUT PAS :**

[cliquez ici pour le détail de nos options](#)

- **le "Stand Show"** (disponible à 9,90 € HT par personne),
- Les softs
- les autres boissons (nous consulter).
- **Le pack traiteur**
- la vaisselle en dur
- la verrerie (1 €/verre),
- **le personnel de service** (à déterminer selon le nombre d'invité),
- Les frais de livraison

-----  
**[TESTEZ NOTRE FORMULE "STAND SHOW A VOLONTÉ" À RAJOUTER À VOTRE DEMANDE DE TRAITEUR MAGNOLIA](#)**

Profitez d'un instant chaud et gourmand pendant votre cocktail ! Nous mettons à disposition notre four multifonction à technologie Air Fryer, qui permet de tout cuisiner facilement devant vos invités, de façon

Code	Description	Quantité	Prix unitaire	Total
------	-------------	----------	---------------	-------

saine et homogène grâce à sa technologie à air pulsé.

**5 produits à choisir parmi les références suivantes :**

brochettes de poulet panées, brochettes Yakitori, bâtonnets mozzarella, crevettes Tempura, nems au poulet, nems aux crevettes, nems au poulet curry coco, nems aux légumes, mini burgers au boeuf, mini burgers au saumon, mini croque-monsieurs, mini croque-monsieurs végétariens, cornets de frites, mini hot-dogs, mini pizzas, feuilletés à la saucisse, samossas au boeuf, samossas aux légumes, gyozas crevettes.

**+ 9,90 € HT par personne  
(minimum 25 personnes)**



**NOS OFFERTS**

**PACK SOFTS**

**PACK SOFTS DE 30 LITRES**

100

€ 2,90

€ 290,00

Nous vous livrerons 1litre de soft par personne, **soit pour 50 personnes 50 litres de soft** à choisir dans les produits ci-dessous:

- Eau plate,
- Eau gazeuse,
- Coca-Cola ZERO,
- Coca-Cola classique,
- Jus d'orange.



**-100% Remise**

1

€ -290,00

€ -290,00

**SAC DE GLAÇONS 20 KG**

**SAC DE GLAÇONS**

2

€ 49,00

€ 98,00

20 kg de glaçons par sac, pour garder au frais vos bouteilles dans des vasques sur les tables ou encore les utiliser pour rafraîchir vos cocktails et boissons.

**Livraison des glaçons sur le lieu de l'event le jour même, un peu avant le début de votre évènement**



**-100% Remise**

1

€ -98,00

€ -98,00

**BAC ISOTHERME**

Bac isotherme en polystère 60 X 20cm pour le refroidissement de vos boissons. Rempli de glaçons il gardera à température jusqu'à 20 bouteilles pendant toute la durée de votre évènement.

3

€ 10,00

€ 30,00

**-100% Remise**

1

€ -30,00

€ -30,00

**FRAIS DE LIVRAISON  
TRAITEUR**

**LA LIVRAISON**


1

€ 150,00

€ 150,00

Notre service de livraison inclut :

- Le chargement du camion au départ

Code	Description	Quantité	Prix unitaire	Total
	de nos entrepôts.			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La livraison des produits sur le lieu de votre événement.</li> <li>• Les frais de carburant et de parking.</li> </ul>			
				

<b>-100% Remise</b>		1	€ -150,00	€ -150,00
	REMISE COMMERCIALE. -20%			€ -578,00
	Total HT			€ 2.312,00
	TVA 10%			€ 231,20
	TVA 20%			€ 0,00
	Total TTC			€ 2.543,20
	<b>Total</b>			<b>€ 2.543,20</b>

**Si ce devis vous correspond, après l'avoir validé en ligne pour le confirmer définitivement merci de nous faire parvenir 50% du montant total TTC par l'un des 2 moyens ci-dessous.**

**PAR CB:** Merci de contacter le [06 64 24 20 00](tel:0664242000) pour le versement d'un acompte de 50% :

**PAR VIREMENT:** Valider en ligne le devis, nous envoyer un acompte de 50% par virement à l'adresse suivante:

- **JLB EVENT / SOCIETE GENERALE PARIS ROTTEMBOURG**
- **Code Banque :** 3003
- **Code guichet :** 03472
- **Numéro de compte :** 00020154081
- **Clé RIB :** 46
- **IBAN** (International bank account number) : **FR76 3000 3034 7200 0201 5408 146**
- **Code BIC** (Bank Identification Code) - **Code SWIFT** SOGEFRPP

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE JLB EVENT (*enseigne MAGNOLIA FOR EVENT*)

**IMPORTANT : Ces conditions générales de ventes ne s'appliquent que pour la location d'un espace ou du matériel contacté auprès de nos services. Pour une demande de TRAITEUR UNIQUEMENT seul les articles 10, 11, et 12 sont à tenir en considération.**

**1) GENERALITES** Le fait de réserver UN LIEU JLB EVENT par signature des conditions particulières de vente implique l'acceptation formelle des présentes conditions générales de vente.

**2) PRIX** Les prix pratiqués sont ceux du tarif applicable le jour de la signature des conditions particulières de réservation (ci-après « Conditions Particulières »), mentionnés sur le devis et/ou bon de commande. Lors de la signature des Conditions Particulières ces prix sont susceptibles d'être révisés en fonction de toute modification de taxe imposée par l'ETAT ou de changement réclamé par le Client.

**3) PERSONNEL** Pour les intermittents du spectacle que vous avez sélectionnés par notre intermédiaire, nous nous réservons la possibilité de remplacer un artiste par un autre en cas de force majeure (par exemple maladie, grève, etc..) ou si l'artiste choisi annule son intervention pour des raisons indépendantes de notre volonté, sans pour autant être tenus responsables de l'empêchement de l'artiste.

Si le Client emploie du personnel ou contracte avec des tiers qui interviennent lors de l'évènement, il sera seul responsable du paiement du prix de l'intervention et de toutes impôts et taxes dus à ces tiers, ainsi que de tous charges sociales et cotisations si ces tiers sont ses salariés, JLB EVENT n'étant pas qualifié d'employeur de ces tiers ou de leur personnel.

**4) MATERIEL DE LOCATION :** Du matériel nécessaire aux réceptions peut-être entièrement loué ou mis à disposition par JLB EVENT Le matériel requis est quantifié et intégré dans un devis soumis à l'approbation écrite du CLIENT en complément de son ordre de réservation. Une caution d'un montant supérieur à la caution de base de 2000 € sera réclamée selon l'importance et la valeur du matériel loué. Elle sera restituée si aucun dégât matériel n'est constaté, au plus tard 5 jours après la date de l'évènement. Les pertes et casses seront facturées sur les valeurs de remplacement. Le Client est invité à contrôler le matériel avant et après sa réception. Aucune réclamation quant à l'état du matériel ne sera admise après sa réception.

**En aucun cas le client ne pourra amener sur le lieu de réception loué par JLB EVENT du matériel de sonorisation et d'éclairage sans autorisation écrite de la part de JLB EVENT.**

Les éventuelles factures de perte et de casse du matériel seront transmises au CLIENT dans un délai de 7 jours après la date de l'évènement, étant entendu que la somme de caution restituée au CLIENT sera réduite des sommes requises pour la remise en état ou la réparation ou remplacement du matériel.

Le scotch est formellement interdit ainsi que les paillettes et confettis. Les traces de scotch seront fortement pénalisées et débitées du chèque de caution : 50 €.TTC par trace de scotch et 150 € pour les confettis. Toute casse sera évaluée au cas par cas par rapport au prix d'achat, d'ancienneté et des devis pour effectuer les réparations.

**5) ANIMATIONS PARTICULIERES.** Toutes animations susceptibles de dégrader les lieux ou l'environnement ou les mettre en danger sont interdites (**serpents, confettis, mousse à raser, sonorisation extérieure sauf sous l'accord conditionné par JLB EVENT...**). JLB EVENT se réserve le droit de s'opposer à des animations ou des activités qu'il estime trop dangereux à l'intégrité ou à la sécurité de l'établissement ou qui seraient illégaux ou qui porteraient atteinte aux droits de tiers. Le CLIENT doit tenir informer JLB EVENT de toute animation particulière qu'il souhaite organiser et s'engage à respecter toutes les réglementations et obligations légales afférentes à l'exécution de ces animations.

**6) ALCOOL.** En tant que donneurs d'ordre, le CLIENT est tenu d'interdire à tout convive présentant des signes d'ébriété avancé de conduire un Véhicule. Si le CLIENT emploie des tiers qui distribuent des boissons alcooliques, il sera seul responsable de toute violation de la Loi concernant la vente des boissons alcooliques à des mineurs. JLB EVENT n'est pas responsable des accidents (par exemple des accidents de la route) dont l'origine est la violation des règles ci-dessus.

**7) RESPONSABILITES ET ASSURANCES. JOUISSANCE DES LIEUX.** Le CLIENT s'engage à veiller particulièrement et sous sa seule responsabilité au bon déroulement de la manifestation qu'il organise, étant entendu que notre personnel peut agir pour mettre fin à toute atteinte à nos biens, à des personnes ou à des matériaux loués ou remis au CLIENT, ou mettre fin à toute activité illégale, étant entendu que JLB EVENT n'est pas responsable de toute atteinte à des personnes participant à l'évènement ou à des biens de ces personnes. JLB EVENT décline toute responsabilité en cas d'incident, d'accident, de vol ou pertes d'objets entreposés au LIEU DEFINI AU RECTO durant sa location.

JLB EVENT n'a pas la garde des objets des personnes qui participent à l'évènement organisé par le CLIENT et n'a aucune obligation de sécurité quant à l'intégrité de ces biens, dont seul le CLIENT est responsable. En conséquence, JLB EVENT n'est pas responsable ni des vols commis dans les vestiaires et pendant l'évènement, étant entendu que seul le CLIENT sélectionne les personnes participants à l'évènement et le système ou la société de sécurité qu'il décidera ou non d'employer. Le Client est seul responsable de toutes les dégradations

consécutives à l'évènement qu'il organise, qu'elles soient de son fait, de celui de ses invités et du personnel de ses prestataires. Il lui appartient de contracter une assurance assurant sa responsabilité civile dans les cas ci-dessus et la prévenir en cas de sinistre.

JLB EVENT décline toute responsabilité sur le matériel et objets entreposés, appartenant au CLIENT ou aux prestataires et aux organisateurs. Les organisateurs et prestataires et/ou le CLIENT doivent assurer le matériel et objets qu'ils apportent.

**8) DECLARATIONS DIVERSES** Le CLIENT ne pourra en aucun cas sous-louer le bien présentement loué. Le Client est responsable de la bonne tenue de sa manifestation, il est responsable vis à vis des pouvoirs publics tant de la légalité de la manifestation, que des troubles de voisinage qui surviendraient lors de cette manifestation. Si l'évènement ou son déroulement porte une atteinte grave à la Loi, au voisinage ou à la sécurité des personnes ou des biens, JLB EVENT se réserve le droit d'interrompre ou de faire cesser l'évènement sans remboursement du prix payé.

**9) CAUTION** Une caution d'un montant de 2000 € pouvant être modulé selon la nature des évènements (non encaissée) sera réclamée au plus tard 20 jours avant la réception et restituée au plus tard 7 jours après la manifestation si aucun dégât matériel ou aucun préjudice n'est constaté. En cas de dégât constaté il sera accordé 7 jours au CLIENT pour se positionner clairement sur l'indemnisation ou les réparations à effectuer par ses soins ou de son assurance les réparations ou remplacements nécessaires. Au-delà de ce délai, sans réponse de sa part le chèque de caution sera encaissé et la somme encaissée sera utilisée pour que JLB EVENT puisse réaliser la réparation ou remplacements nécessaires. Le délai de 7 jours pourrait être raccourci si le matériel ou la nature du dégât nécessitait une réparation ou remplacement immédiat. Ce montant pourra être majoré selon l'importance et la valeur du matériel loué pour la manifestation.

**10) CONDITIONS DE RESERVATION** La réservation de la réception est conditionnée au versement d'un paiement intégral ou d'un ou plusieurs acomptes qui par définition est un accord synallagmatique, les deux parties sont d'accord sur la chose et le prix. Il est précisé que lors de la signature des Conditions Particulières et la remise de ou des acomptes, JLB EVENT bloque la date prévue pour l'évènement et refuse de l'octroyer à d'autres clients. En conséquence, les sommes et acomptes versés ne sont en aucun cas remboursables en cas d'annulation par le CLIENT pour quelque motif que ce soit et sont acquises au LIEU DEFINI AU RECTO, et toutes les sommes dues par le CLIENT et qui ne sont pas encore encaissées ou payées seront exigibles à la date prévue dans les Conditions Particulières de réservation, ou, à défaut des dates prévues dans les conditions particulières, au moins trois (3) mois avant la date de l'évènement. La présente clause ne constitue en aucun cas une clause pénale, mais représente le préjudice réel subi par JLB EVENT en cas d'annulation de l'évènement par le Client. La réservation de ou des dates d'évènement est définitive de la réception d'un ou plusieurs acomptes à l'ordre de JLB EVENT et/ou à l'ordre du Traitier choisi, ainsi que de la date de signature des Conditions Générales et Particulières de Vente précédées de la date et de la mention « lu et approuvé »

**11) CONDITIONS DE REGLEMENT** L'intégralité de la location, un ou un plusieurs acomptes seront versés à la signature de la commande afin de confirmer définitivement les prestations convenues avec JLB EVENT. Le solde des sommes dues en contrepartie de ces prestations sera payable au plus tard 20 jours avant la réception. Les éventuels suppléments acceptés par le CLIENT (tels que heures supplémentaires de personnel, heures supplémentaires de salle etc ...) pendant la réception ou l'évènement feront l'objet d'une facturation complémentaire payable à la fin de la réception ou de l'évènement. Les horaires négociés inclus le démontage du matériel avant le départ de tous les prestataires.

**12) ANNULATION PAR LE CLIENT** En cas d'annulation, les acomptes versés seront acquis à JLB EVENT, ainsi que cela est précisé à l'article 10 Conditions Générales de Vente. Il est donc souhaitable que le CLIENT prescrive une assurance annulation de l'évènement auprès de son assureur si il le désire.

**13) LOGISTIQUE** Le prix de la location de JLB EVENT est fixé aux Conditions Particulières. Il comprend une mise à disposition de 1 heure 30 avant le début de la réception ou de l'évènement pour l'implantation, le dépôt du matériel, matériel spécifique animation, décoration, au lieu spécifié de la commande.

**14) Tout déplacements effectués par un des membres de l'équipe de JLB EVENT à la demande du client (Revisites, livraison de matériel, décoration, etc...) en dehors des horaires et jours définis dans le contrat fera l'objet d'une facturation supplémentaire établie à 69€HT de l'heure. Toute heure entamée de plus de 15min sera facturée.**

**15) La reprise du matériel,** l'enlèvement des poubelles et des vides doivent impérativement avoir lieu à l'issue de la réception ou de l'évènement A défaut, si le matériel ne peut être récupéré à l'issue de l'évènement aux heures prévues ou en cas de reprise partielle de matériel par le CLIENT, un montant de 69 € HT par heure sera facturé pour tout déplacement supplémentaire d'un des membres de JLB EVENT. De plus, le stockage d'un tel matériel tardivement pris par le CLIENT fera l'objet in-facto d'une facturation complémentaire de 70 € HT par jour de stockage.

**16) ANNULATION PAR JLB EVENT.** En cas d'intempéries, d'émeute, guerre, mouvement populaire, sinistre sur les lieux de la réception, JLB EVENT n'est tenu qu'au remboursement de ou des acomptes à l'exclusion de toutes autres indemnités..

**La Loi applicable aux Conditions Particulières et Générales de Vente est la Loi Française, Loi de for, et en cas de litige, les Tribunaux de PARIS seront seuls compétents en cas de litige à l'exclusion de tout autre Tribunal.**